

# Conditions Générales de Vente

## Sand Vintage

### Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après désignées "CGV") s'appliquent à la vente d'articles artisanaux entre, d'une part, la boutique en ligne Un Grand Marché représentée par

Sandrine Lenfant domiciliée au 79, clos du Village – 38150 Agnin (Isère) - Sandamania38@gmail.com , SIRET n° 888 704 640 00018 (ci-après désigné "le Vendeur"), et

d'autre part tout acheteur membre du site Internet Un Grand Marché (ci-après désigné "l'Acheteur"). Les renseignements figurant sur la boutique en ligne Un Grand Marché (ci-après désignée "la Boutique") ne sont pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve de modifications ayant été apportées depuis leur mise en ligne.

### 1- Acceptation des termes et conditions

Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur la Boutique.

En validant sa commande, l'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions de ventes et les avoir acceptées.

Tout ou partie de ces CGV sont susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment, et ce, sans préavis. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'Acheteur.

### 2- Articles – Personnalisation

Chaque article proposé par le Vendeur dans la Boutique fait l'objet d'un descriptif. Sa disponibilité est indiquée.

Le Vendeur peut réaliser un article sur commande. Il sera réalisé en totale concertation, échange de photos et d'e-mail, entre l'Acheteur et le Vendeur. Il sera mis en ligne et « réservé » au nom de l'Acheteur, jusqu'à la conclusion de l'achat.

Aucune création personnalisée ne sera reprise et remboursée étant entendu qu'elle aura été créée en total accord avec l'Acheteur et que durant le processus de création, l'Acheteur aura été sollicité pour le choix des matériaux, des couleurs, etc...

L'Acheteur est conscient et accepte que ces articles sont des articles artisanaux "fait-main" et ne bénéficient d'aucune certification et qu'il ne pourra retourner ces articles sous ce motif.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier toute présentation des articles de la Boutique sans préavis.

Chaque article proposé dans la Boutique est une pièce unique ou éditée en petite série, non

personnalisable pour l'Acheteur, sauf mention contraire.

Les textes et photographies illustrant les articles de la Boutique ne constituent pas un document contractuel.

Chaque écran étant calibré de manière différente par son utilisateur, il peut exister des variations de couleurs d'un article entre la photographie présentée sur la boutique en ligne et l'article livré qui ne peuvent en aucun cas prévaloir d'une annulation de commande ou d'un remboursement de l'article commandé.

### 3- Commandes – Modalités de paiement

Le paiement est exigible en totalité lors de la confirmation définitive de la commande par l'Acheteur, par carte bancaire, Paypal, et versement sur le "porte-monnaie".

La commande est validée définitivement lors de la réception de la totalité du paiement. Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes.

En cas de réservation d'un article, Il sera conservé durant une période de 5 jours. Passé ce délai, la commande sera considérée comme nulle et l'article sera remis en vente.

Le Vendeur se réserve la propriété des articles jusqu'au règlement complet de la commande. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation et le paiement de la commande vaudront signature et acceptation des opérations effectuées.

Dans le cas d'une commande personnalisée, il sera demandé le versement d'arrhes à l'Acheteur, à hauteur de 50% du montant total de la commande. Si l'Acheteur annule sa commande ou se désiste, les arrhes sont perdues.

### 4- Tarifs

Les tarifs figurant sur la boutique en ligne sont des prix HT en euros (TVA non applicable art. 293 B du CGI). Les frais d'expédition sont en supplément.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant toutefois entendu que le prix indiqué à l'Acheteur lors de la confirmation de la commande sera le seul applicable.

### 5- Expédition – Livraison

- En France Métropolitaine : les frais d'emballage, de manutention et d'expédition sont indiqués au moment de la commande.

La livraison sera effectuée par La Poste en Colissimo ou par Mondial Relay (Indemnisation en cas de perte ou avarie selon les tarifs en vigueur émis par La Poste ou par Mondial Relay).

- Pour toute livraison Outre-mer ou à l'étranger : il est nécessaire de contacter le Vendeur, avant commande, afin qu'il précise les frais d'expédition.

Ces frais d'expédition n'incluent pas les éventuels droits de douane, d'importation ou autres taxes susceptibles d'être réclamés à l'Acheteur. Il appartient à l'Acheteur de prendre connaissance de ces frais auprès des autorités compétentes avant de valider sa commande.

Les délais d'expédition par les services de La Poste ne sont indiqués à l'Acheteur qu'à titre indicatif et n'engagent en aucune façon le Vendeur dans une obligation de délai. Le Vendeur

ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des conséquences dues à un éventuel retard de livraison.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état des produits lors de la réception. Tout colis totalement ou partiellement endommagé et/ou ouvert devra être refusé.

Il doit par ailleurs informer le Vendeur dans les 3 jours ouvrés suivant la réception du colis de tout dommage et/ou de toute perte totale ou partielle de la commande par la messagerie mise à disposition sur le site Un Grand Marché ET par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, en joignant tous les justificatifs et documents nécessaires à sa réclamation.

Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de non-respect de ces formalités.

Le Vendeur est déchargé de son obligation de livrer en cas de :

- survenance d'un cas de force majeure telle que notamment la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents et l'impossibilité d'être approvisionné, notamment en cas d'intempéries sévères (chutes de neige importantes, inondations, pandémie...).

- inexécution par l'Acheteur de l'une quelconque de ses obligations : paiement du prix, inexactitude des informations communiquées par l'Acheteur (telle que l'adresse de livraison et/ou un oubli...)

Le Vendeur se réserve le droit de modifier sans préavis le montant des frais d'expédition.

## 6- Rétractation

Les articles livrés en France peuvent faire l'objet d'un remboursement, excepté ceux ayant fait l'objet d'une personnalisation à la demande de l'Acheteur conformément à l'article L 21-20-2 du code de la consommation.

L'article doit être intact, complet et dans son emballage d'origine.

L'Acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires à dater de la date de réception de l'Article. Les frais de retour sont à la charge de l'Acheteur.

A dater du 14/06/2014, l'Acheteur devra notifier au Vendeur son intention de se rétracter par une "déclaration dénuée d'ambiguïté". Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire de rétractation ci-joint. Tout autre mode de déclaration de rétractation est accepté. Il doit être dénué d'ambiguïté et exprimer la volonté de se rétracter.

L'Acheteur dispose de 14 jours pour retourner les articles par voie postale. Le Vendeur peut ne rembourser l'Acheteur qu'une fois les articles retournés et reçus.

À compter de la date à laquelle, il aura bien réceptionné le ou les articles, le Vendeur sera tenu de rembourser l'acheteur dans les 14 jours la totalité des sommes versées, dont les frais d'envoi.

Si le produit retourné a été essayé par l'acheteur au-delà de ce qui est normal (c'est-à-dire un droit à l'essai comme en magasin), le vendeur peut pratiquer une décote. À noter qu'après réception, le vendeur dispose de 4 jours pour vérifier l'état du produit. En cas de retard de remboursement, des majorations basées sur le prix du produit sont prévues.

Le Vendeur doit de préférence rembourser l'Acheteur selon le moyen de paiement qui a été utilisé pour la commande.

Il est néanmoins possible de réaliser la transaction avec un autre moyen de paiement, à condition d'avoir obtenu l'accord de l'Acheteur et de ne pas lui occasionner de frais supplémentaires.

La loi Hamon permet de rembourser sous forme d'avoirs/bons cadeaux les clients qui ont réglé leur commande par avoirs/bon cadeaux.

## 7-Responsabilités

Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable des dommages directs ou indirects

résultant de l'utilisation de la Boutique et/ou de l'impossibilité pour un tiers de l'utiliser, et/ou d'un mauvais fonctionnement, et/ou sa responsabilité ne saurait être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

## 8- Droits de reproduction

Tous droits réservés. La reproduction du contenu de la Boutique, en tout ou en partie, est interdite sans la permission écrite du Vendeur (sauf mention particulière).  
Tout matériel contenu sur la Boutique (photos, textes, images, logos, noms de produits ou marques citées...) est la propriété de leurs détenteurs respectifs.

## 9- Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente en ligne sont soumises à la loi française.  
En cas de litige, compétence est attribuée au Tribunal de Vienne (Isère, France).

10-RGPD « Règlement Général sur la Protection des Données »

Informations personnelles.

La collecte des informations personnelles par le biais d'Un Grand Marché (Nom, Prénom, Adresse postale, mail, coordonnées bancaires et informations données lors d'échanges de mails en cas de commande personnalisée par exemple) sont nécessaires afin de traiter une commande, résoudre un litige, assurer le service client et être conforme aux conditions d'utilisations d'Un Grand Marché.

Partage et diffusion des informations personnelles.

Le partage des informations personnelle est exclusivement réservé à

- Un Grand Marché afin de fournir mes services et me conformer aux conditions d'utilisations de la Plateforme.

-Fournisseurs de services types services postaux et transporteurs, uniquement lorsque cela est indispensable à la mise en œuvre de ces services.

Dans le cadre du respect de la législation, je peux être amenée à transmettre les informations personnelles dans le cadre d'une demande de l'Etat ou d'un processus juridique, afin d'appliquer mes CGV et règlements, gérer toutes fraudes ou activités illégales, problèmes techniques ou sécuritaires, protéger les droits, la propriété et la sécurité de mes clients et/ou d'un tiers.

Conservation des données.

Je conserve les informations personnelles le temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif de la collecte, à savoir réalisation, envoi et réception d'une commande, délai de rétractation légal, à des obligations légales, juridiques, législatives, comptables, soit 10 ans.  
Vos droits.

Résidents de l'UE, vous disposez d'un droit relatif à vos informations personnelles.

Vous pouvez y accéder, les modifier, les restreindre ou les supprimer.

Pour toutes questions relatives à l'utilisation de vos informations, vous pouvez me contacter via la plateforme d'Un Grand Marché, via mon mail : sandamania38@gmail.com

Ou encore par courrier postal; Sandrine Lenfant – 79, clos du Village – 38150 AGNIN

Ou encore par téléphone : 0651347649 (lundis, mardis, jeudis, vendredis de 18h à 20h ; mercredis et samedis de 9h à 18h)

**Annexe 1 :**

**Formulaire de rétractation**

(à compléter par le consommateur, et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai maximum de 14 jours suivant la date de conclusion du contrat de prestation)

**Formulaire de rétractation**

À l'attention de :

Sand Vintage

située à : 79, clos du Village – 38150 AGNIN n° de téléphone : 0651347649

adresse mail : [sandamania38@gmail.com](mailto:sandamania38@gmail.com)

Je vous notifie, par la présente, ma rétractation du contrat portant sur.....,

commandé le : .....

Prénom et nom du consommateur : .....

Adresse du consommateur : .....

Date : .....

Signature du consommateur .....

## **Annexe 2 :**

### **Annexe :**

#### **Code de la Consommation**

**Article L. 217-4 :** “Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.”

**Article L. 217-5 :** “Le bien est conforme au contrat:

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.”

**Article L. 217-6 :** “Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître”.

**Article L. 217-7 :** “Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.”

**Article L. 217-8 :** “L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.”

**Article L. 217-9 :** “En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.”

**Article L. 217-10 :** “Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte : 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ; 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.”

**Article L. 217-11** : L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

**Article L. 217-12** : "L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien."

**Article L. 217-13** : "les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi."

**Article L. 217-14** : "L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil."

**Article L. 217-15** : "La garantie commerciale s'entend de tout engagement contractuel d'un professionnel à l'égard du consommateur en vue du remboursement du prix d'achat, du remplacement ou de la réparation du bien ou de la prestation de tout autre service en relation avec le bien, en sus de ses obligations légales visant à garantir la conformité du bien."

La garantie commerciale fait l'objet d'un contrat écrit, dont un exemplaire est remis à l'acheteur.

La garantie commerciale fait l'objet d'un contrat écrit, dont un exemplaire est remis à l'acheteur.

Le contrat précise le contenu de la garantie, les modalités de sa mise en œuvre, son prix, sa durée, son étendue territoriale ainsi que le nom et l'adresse du garant.

En outre, il mentionne de façon claire et précise que, indépendamment de la garantie commerciale, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-12 et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Les dispositions des articles L. 217-4, L. 217-5, L. 217-12 et L. 217-16 ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du code civil sont intégralement reproduites dans le contrat.

En cas de non-respect de ces dispositions, la garantie demeure valable. L'acheteur est en droit de s'en prévaloir."

**Article L. 217-16** : "Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention."

## **Code civil**

**Article 1641** : "Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus."

**Article 1648** : “L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité» apparents.